

## Burundi : trafic de jeunes filles vers les pays du Golfe ?

RFI, 18-06-2016 Plusieurs associations burundaises dénoncent un trafic de jeunes filles vers des pays du Golfe. Le phénomène concernerait des centaines de Burundaises. L'affaire fait débat depuis des jours dans le pays. Le procès est toujours le même : des jeunes filles qui l'on propose d'aller travailler à Oman ou en Arabie saoudite se retrouvent, une fois arrivées dans ces pays, complètement démunies, travaillant jour et nuit et parfois exploitées sexuellement.

Plusieurs membres de la société civile burundaise assurent avoir reçu des témoignages. Ils racontent que les jeunes filles sont recrutées dans les régions les plus pauvres du pays. Lorsqu'elles sont encore mineures, leur âge est modifié sur leurs papiers. Des documents qu'elles ne reçoivent d'ailleurs qu'au tout dernier moment, à l'entrée de l'aéroport. On leur demande alors de changer de nom, pour prendre des noms musulmans. La société civile accuse le pouvoir de fermer les yeux. La société civile accuse le pouvoir de fermer les yeux, et certains vont même plus loin et assurent que le parti au pouvoir et certains responsables tirent profit de ce trafic. « J'ai été en contact avec d'anciens trafiquants de ces jeunes filles qui m'ont confié que chaque fille, envoyée à Oman notamment, est payée 500 francs de la monnaie d'Oman, ce qui revient à environ deux millions de francs burundais. Il y a un enjeu financier évident dans ce trafic pour le pouvoir de Bujumbura », Pacifique Nininahazwe, le président du Focod. Il indique aussi recevoir « des plaintes de maltraitance des filles qui voudraient retourner au Burundi mais qui ne voient pas comment y retourner. » La police oppose « le droit de voyager ». C'est faux, répondent les autorités. Lorsque tout est en règle, il n'y a aucune raison de s'opposer à ce qu'une jeune femme voyage et travaille à l'étranger. La police reconnaît qu'elle est intervenue dans certains cas où des mineures étaient sur le point de partir avec de faux papiers, mais elle assure faire le nécessaire, et ajoute que ces cas-là sont très peu nombreux au Burundi. Pour Pierre Nkurikiyimana, porte-parole de la police, la situation est donc largement exagérée et les femmes burundaises ont tout à fait le droit de voyager comme tout le monde » et se rendre dans les pays du Golfe si elles le souhaitent et si elles disposent des papiers nécessaires. « Il y a des représentations du Burundi dans ces pays qui vérifient aussi ce qui arrive aux ressortissants burundais. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas de rapport de la part de ces représentations qui indique qu'il y aurait eu des traitements inhumains infligés aux Burundaises et Burundais qui se rendent dans ces pays. »